

Point d'histoire locale

LA CRÉATION DE LA SUBDIVISION DES SAPEURS-POMPIERS DE BOULOT

par Marc NICOLET et Claude MOURGEON

La présence dans quelques familles de Boulot de deux photographies officielles de la Subdivision des sapeurs-pompiers du village vers 1911-1912 est à l'origine de cet essai d'histoire sur sa création. Cette tentative repose sur des archives municipales, des registres conservés par la Subdivision actuelle et la mémoire vivante de quelques anciens du village. La Subdivision de Boulot est créée par un arrêté préfectoral du 9 janvier 1908 à la suite d'une demande du Conseil municipal et de son Maire, Ernest Auberger, du 29 décembre 1907. Ainsi depuis bientôt un siècle, les sapeurs-pompiers volontaires du village veillent sur la sécurité et le patrimoine de chacun.

I.- La création de la Subdivision communale

Par lettre du 26 décembre 1907, Joseph Louis Ernest Auberger (19.1.1836 - 29.7.1917) le maire de Boulot informe les autorités préfectorales de Vesoul du désir de la Commune de créer une Subdivision de sapeurs-pompiers dans le cadre du décret du 10 novembre 1903 " portant règlement d'administration publique sur l'organisation des corps de sapeurs-pompiers ". En retour le Préfet demande deux documents: une délibération du Conseil municipal sur quelques articles du décret et la copie des engagements des pompiers volontaires. Le 29 décembre 1907, le Conseil délibère sur l'initiative de son maire. La Commune possédant une pompe à incendie, un matériel de secours suffisant et le nombre nécessaire d'engagements volontaires de "jeunes gens (hommes) ayant accomplis leur service militaire ", le Conseil adopte la proposition de création d'une Subdivision avec un effectif total de 21 hommes, y compris l'Officier commandant. Il s'engage à subvenir aux dépenses de la Subdivision pendant 15 ans et nomme en son sein deux membres (François Rousset et Jean-Baptiste Emey) de la future Commission d'admission des pompiers engagés.

Par un arrêté du 9 janvier 1908 , le Préfet de Haute-Saône entérine la création de la Subdivision de Sapeurs-pompiers de la Commune de Boulot dont l'effectif est fixé à 21 hommes. Par un autre arrêté du même jour, le Préfet nomme dans la commune 4 membres de la Commission d'admission:

Caricand Albert , cultivateur
 Charcusset Pierre , restaurateur
 Grandclément François , meunier
 Painchaud Auguste , cultivateur

Cette Commission de 6 membres se réunit le 12 janvier 1908 , sous la présidence du maire Ernest Auberger. Elle accepte à